



ASEMBLEE GENERALE DU 21/06/2025

RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2025

Pour assurer la continuité de la campagne « Ville apaisée quartiers à vivre » lancée en juin 2023 à la suite d'un travail inter associatif et qui s'est développée toute l'année 2024, Rue de l'Avenir a maintenu en 2025 la dynamique qui s'était mise en place. Ont été concernés, en particulier, la diffusion des documents publiés (Manifeste, argumentaires, comptes-rendus de visites), l'organisation d'une visite à Avignon en mai, et de deux petits déjeuners « Ville apaisée » en mars avec la ville de Chartres et en décembre avec la ville de Roubaix.

Le passage de relais sur l'appel à initiatives « Rues aux enfants, rues pour tous » qui s'était consolidé avec la formalisation d'un soutien à temps partiel via une prestation, a été mis à l'épreuve fin octobre avec le départ de la prestataire. Néanmoins les missions habituelles de suivi de l'appel, le travail de refonte des modalités d'inscription et d'actualisation du site qui étaient nécessaires, ont pu être réalisés ainsi que le lancement du travail préparatoire pour établir le bilan des 10 ans avec la création et la diffusion d'un questionnaire qui a reçu 98 réponses.

Enfin en ce qui concerne les modes actifs, la réflexion sur la marche s'est poursuivie en particulier sur les aspects économiques avec la publication d'un rapport sur « Les enjeux socioéconomiques de la marche » et, Rue de l'Avenir a, au sein du collectif Place aux piétons, contribué au succès des 3^{èmes} rencontres de la marche en ville à Rennes en septembre 2025

Mais le premier semestre de l'année 2025 a été marqué par la disparition de la présidente Anne Faure et, en conséquence, par la mobilisation du bureau pour la reprise des nombreux dossiers qu'elle suivait et du Conseil d'administration pour une refonte des statuts afin d'organiser une co-présidence et accroître le rôle du Conseil d'administration. Les nouveaux statuts ont été adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin.

Le budget de 2025 est légèrement déficitaire

Grâce à la rédaction et à la publication des différents documents qui ont été créés pour la campagne fin 2023 et en 2024, l'année 2025 a, avec un certain nombre de tirages papier, pu organiser une large diffusion des argumentaires, de la plaquette « Piétons, cyclistes mieux se comprendre » et des comptes-rendus des visites, en particulier, lors des rencontres de Rue de l'Avenir ou des partenaires de la campagne ou encore, en fin d'année, lors du lancement de la campagne des municipales. Les principales dépenses ont été, en dehors des frais de déplacement des rencontres de la marche en ville de Rennes en septembre, les prestations qui sont nécessaires pour permettre d'une part, de soutenir le fonctionnement courant des actions menées par le bureau ou certains membres du conseil et, d'autre part, pour assurer le travail de rédaction et de maquettage des documents produits (comptes-rendus de visites ou de réunions).

L'animation des Rues aux enfants a été assurée par le groupe d'appui mis en place en 2024 avec, jusqu'en octobre 2025, l'aide d'une prestataire chargée d'appui aux territoires pour la

coordination générale et la participation à la préparation du bilan des 10 ans (Kit de communication, questionnaire à destination des porteurs). Ce bilan a également été préparé lors d'un séminaire du groupe de suivi de Rue de l'Avenir début octobre à Montpellier ce qui a occasionné certains frais.

Le site WEB et le WIKI des Rues aux enfants rues pour tous » a été en 2025, comme les années passées, animés par une Webmaster à temps partiel.

En 2025 les demandes de subvention ont été inférieures de 22 000 € à 2024. L'ANCT a refusé notre demande de subvention et dans le cadre de la nouvelle convention 2025 2026 passée avec l'ADEME, le 1^{er} versement correspondant à l'avance à la notification de 4612 € a été comme prévu inférieur au montant reçu en 2024 à la suite de la première convention qui lui correspondait au solde de la 1^{ère} convention de 17 637 €.

Par ailleurs Rue de l'Avenir a reçu un don exceptionnel de 3000 euros de la société INDIGO et le montant des cotisations a été en léger retrait (13 755 €) par rapport à 2024 (14 892 €)

Le déficit mentionné d'un montant de 2997,19 € est à mettre en relation avec les dépenses exceptionnelles de 3500 € liées à l'hommage que l'association a rendu à Anne Faure et permet de considérer que la situation des comptes de l'exercice 2025 est satisfaisante.

RECETTES

- **Rentrées : 69 967 €**

Cette somme se décompose de la façon suivante :

- Subventions 52 612 €
- Cotisations 13 755 €
- Prestations de service 600 €
- Don manuel 3000 €

Par ailleurs des produits financiers pour un montant de **586 €**, non liés à l'activité de l'association, et dus à un livret A figurent dans le compte de résultat.

Les aides financières ont été apportées par

- le ministère de l'Intérieur (DSR) : 20 000 €
- le ministère de l'Ecologie (MVM/ DGITM) : 15 000.00 €
- le ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative : 9 000 €
- la ville de Paris : 4000 €
- l'ADEME : 4 612 €

- Evolution sur les deux dernières années

	2024		2025	
	Montant	%	Montant	%
Etat (+ADEME)	70 637	78 %	48 612	73%
Collectivités	4000	5 %	4 000	6%
Cotisations	14 892	16%	13 755	20%
Prestations de service	1180	1 %	600	1%

2 DEPENSES

- Dépenses : 73 550 €

Le montant des dépenses 2025 est moins élevé que celui de l'année précédente. Cela est dû aux frais pour la campagne « Ville apaisée quartiers à vivre » qui, pour une part importante, a été financé en 2023 et 2024. Pour 2025 les principaux postes ont été ceux du délégué général (15 000 €) de la rédaction (11 600 €), du site internet (5550 €) et l'appel à initiatives « Rues aux enfants rues pour tous » (chargée d'appui aux territoires (7200 €) et webmaster (2500 €)

- Répartition des dépenses

	2024		2025	
	Montant	%	Montant	%
Salaires et honoraires	63417	76%	49 246	77 %
Déplacements	4948	5%	4150	6,5%
Frais de mission, réception	9125	10%	4800	7,5 %
Fournitures (et photocopies)	3051	3%	1200	2%
Impression et expédition Photocopies	4040	4%	4400	7%
			63 796	
Pour mémoire Hommage Anne Faure			3572	

Nouvelle présentation

Afin de mieux suivre la répartition des dépenses qui étaient rassemblées dans le poste « collaborateurs » (soutien dans le fonctionnement, rédaction, maquettage ou mise en page, frais liés au site internet) un nouvelle ventilation a été mise au point avec notre comptable qui a pu la mettre en œuvre pour les comptes 2025

	2024		2025	
	Montant		Montant	
1 Fournitures			1200	
2 Frais d'impression	4040		4400	
3 Frais de rédaction			11 600	
4 Frais de maquettage			5280	
5 Honoraires intervenants	3+4+5+6		24 380	

	63 417			
6 Frais site internet			8000	
7 Frais hébergement internet			1100	
8 Frais de déplacement	4948		4150	
9 Frais de mission	9+10 9125		3800	
10 Frais de réception	5345		1000	
11 Hommage Anne Faure			3572	
11Frais postaux	1863		1500	
12 Cotisations versées	1671		1400	
			71 382	

Répartition des dépenses entre Rue de l'avenir et l'appel « rues aux enfants rues pour tous »

Dépenses payées pour le fonctionnement de l'association Rue de l'Avenir :

- **2025 : 57 000** (2024 : 68 954 €)

Dépenses payées au titre de l'opération « Rues aux enfants, rues pour tous » :

- **2025 : 16 450** (2024 / 22 289 €)

- **Conclusion**

Le solde bancaire du compte principal au 31/12/2025 s'élevait à 8607 €

Le livret A présentait au 31/12/2025 le solde de 29 692 €.

Légèrement moins importante que l'année précédente, la trésorerie reste suffisante pour assurer, dans l'attente du versement des prochaines subventions sollicitées, la continuité du financement pour les projets prévus en 2026 mais il conviendra, dans le contexte budgétaire actuel, d'observer une certaine prudence au premier semestre pour l'engagement des dépenses, de diversifier la recherche de financement et de poursuivre le développement de la part « cotisations ».